



COMMUNE DE FLOURE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXE

ELEMENTS DE PAYSAGES REMARQUABLES



LES ELEMENTS REPERES AU TITRE DES ARTICLES L 151-19 ET L 151-23 DU CODE DE L'URBANISME

Afin de permettre la protection des bâtiments et des sites remarquables, la commune a souhaité mettre en œuvre les dispositions de les articles L.151-19 et L 151-23 du Code de l'Urbanisme :

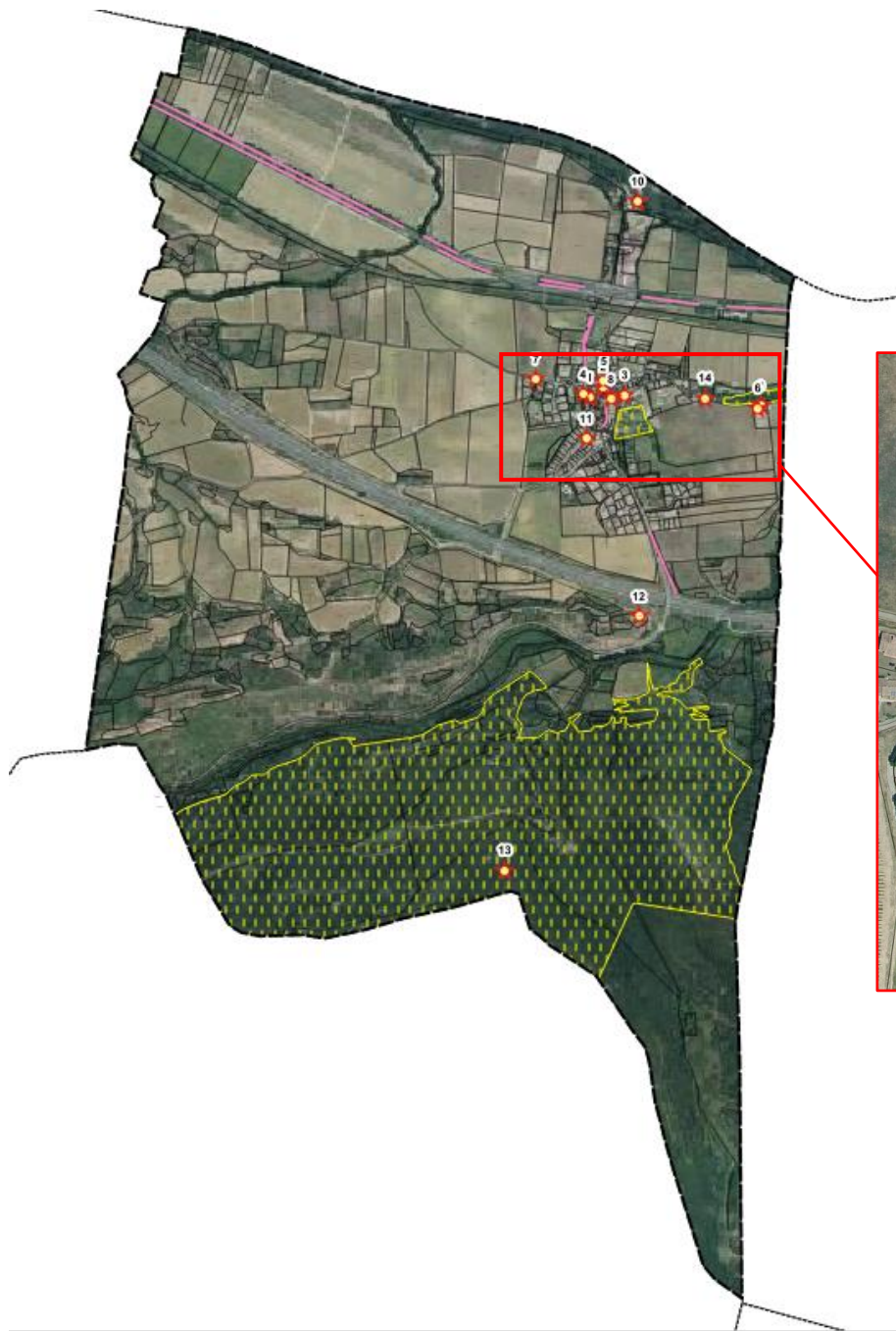
L.151-19 : « Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L. 421-4 pour les coupes et abattages d'arbres. »

L 151-23 : « Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L. 421-4 pour les coupes et abattages d'arbres. Il peut localiser, dans les zones urbaines, les terrains cultivés et les espaces non bâtis nécessaires au maintien des continuités écologiques à protéger et inconstructibles quels que soient les équipements qui, le cas échéant, les desservent. »

Les éléments remarquables identifiés sur la commune de Floure relèvent du patrimoine naturel, culturel et vernaculaire du village. Privés ou publics, ils présentent un intérêt paysager, touristique, historique ou architectural justifiant leur préservation. Ainsi, leur démolition ne pourra être autorisée que pour motif de sécurité publique ou pour permettre la réalisation d'un projet d'intérêt général. Les travaux exécutés sur ces éléments sont soumis à déclaration préalable auprès de la Mairie au titre de l'article R.421-23 du code de l'urbanisme. Ils devront s'efforcer de préserver et mettre en valeur leur intérêt esthétique, architectural ou historique.

N°	Désignation	Type	Localisation	Prescription
Eléments ponctuels				
1	Fontaine	Patrimoine bâti	Rue des Laourets	Conversation en l'état
2	Eglise Saint-Etienne	Patrimoine bâti	Place Jean Molinier	Conversation en l'état
3	Château de Floure	Patrimoine bâti	Allée Gaston Bonheur	Conversation en l'état
4	Maison de caractère	Patrimoine bâti	Impasse des Tilleuls	Conversation en l'état
5	Prieuré Saint Louis	Patrimoine bâti	Rue des écoles	Conversation en l'état
6	Croix des Rogations	Patrimoine bâti	Cimetière	Conversation en l'état
7	Croix des Rogations	Patrimoine bâti	Chemin de Saint-Marc	Conversation en l'état
8	Croix des Rogations	Patrimoine bâti	Place de la Croix	Conversation en l'état
9	Croix des Rogations	Patrimoine bâti	Chemin des Pins	Conversation en l'état
10	Monument aux morts	Patrimoine bâti	Chemin des Pins	Conversation en l'état
11	Usine hydroélectrique	Patrimoine bâti	Berges de l'Aude	Conversation en l'état
12	Arbre de la liberté	Patrimoine naturel	Avenue de la Mounette	Conversation en l'état

	Désignation	Type	Localisation	Prescription
13	Château d'eau	Patrimoine bâti	Montagne d'Alaric	Conversation en l'état
14	Bénitiers	Patrimoine naturel	Montagne d'Alaric	Conversation en l'état
Eléments linéaires				
	Alignements de platanes	Patrimoine naturel	Entrée de ville	Conversation en l'état
	Alignements de platanes	Patrimoine naturel	Rue Place Jean Molinier	Conversation en l'état
	Alignements de platanes	Patrimoine naturel	RD503, en accompagnement de la Quinte canalisée	Conversation en l'état
	Haie de conifères	Patrimoine naturel	RD503, à proximité du pont autoroutier	Conversation en l'état
Eléments surfaciques				
	Boisements des Chemins des Pins et de Barbaira	Patrimoine naturel	Chemins des Pins et de Barbaira	Conversation en l'état
	Bénitiers	Patrimoine naturel	Montagne d'Alaric	Conversation en l'état
	Parc du Château de Floure	Patrimoine bâti et naturel	Allée Gaston Bonheur	Conversation en l'état



1. Les éléments de patrimoine bâtis



Source : à gauche Mairie de Floure, à droite une aquarelle de Marie-Claire Thomas, artiste Flouréenne.

Identification : élément ponctuel N° 1

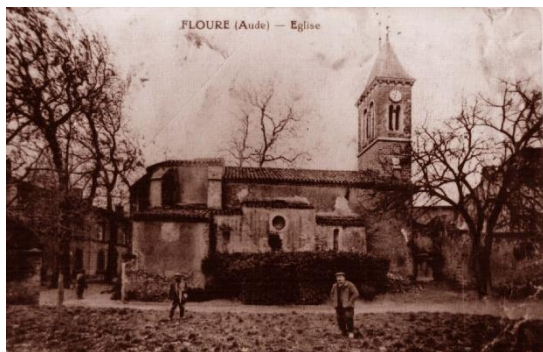
Désignation : Fontaine

Description : La fontaine de Floure est un monument symbolique, car placée au centre du village. Personne ne connaît encore aujourd'hui la date de son implantation. Elle a été rénovée en 1871 et est réalisée en gré. Une chose est sûre, elle est depuis toujours une source d'inspiration pour les artistes. C'est d'abord Gaston Bonheur qui dans un de ses livres écrivit : « la première charité d'un village, c'est sa fontaine ». Par la suite, des photographes, mais aussi des artistes peintres ont passé du temps à la reproduire. En 2015, le Conseil Municipal a souhaité créer un logo pour la commune, la fontaine a été tout naturellement choisie comme symbole.

Intérêt :

- ☒ architectural
- ☐ paysager
- ☐ touristique
- ☒ historique
- ☒ artistique

Localisation : Rue des Laourets



Source : Mairie de Floure et Ministère de la Culture

Identification : élément ponctuel N° 2

Désignation : Eglise Saint-Etienne

Description : L'église Saint-Etienne est déjà qualifiée de paroissiale au milieu du XIIe siècle, les parties récentes sont en pierre de Bagnoles. Les voûtes et les contreforts de la nef, la chapelle et le cocher sont du XVIIIe siècle, ainsi que la fenêtre ouest du chevet. La cloche fut fondue par Jean Pailhaud en 1570, qui a aussi participé à la conception de la grosse cloche de la cathédrale Saint-Nazaire à Carcassonne. Sur le clocher, nous pouvons voir les ornements suivants : un crucifix, la vierge et Saint Jean, une autre vierge et Saint-Étienne le patron de l'église. A l'intérieur, figurent divers objets du XVIIIe siècle.

Un sarcophage de l'époque mérovingienne a été retrouvé dans l'église : taillé dans un seul bloc de marbre; les sculptures de la face antérieure représentent des tiges de vignes entrelacées avec grâce et ornées de feuilles et de fruits. La face de droite et celle de gauche sont ornées de feuilles à trois pointes représentant une image quelque peu semblable à la fleur de lys. Une inscription se trouvait dans l'église et correspondait à la face postérieure du tombeau qu'elle cachait et qui pour cette raison est dépourvue d'ornements. Cette inscription est encore visible dans l'église. Ce sarcophage chrétien peut remonter au Vème ou au VIème siècle.

Intérêt :

- ☒ architectural
- ☐ paysager
- ☐ touristique
- ☒ historique
- ☐ artistique

Localisation : Place Jean Molinier



Source : Mairie de Floure et Château de Floure

Identification : Élément ponctuel N° 3 et élément surfacique

Désignation : Château de Floure et parc du Château

Description : Cette construction seigneuriale, bien conservée, se trouve à l'est du village. Elle est flanquée de deux tours carrées. En face du château, au-delà de la cour intérieure, se situe un vaste jardin à la française de forme rectangulaire et entouré de murs de 3 mètres de hauteur. C'est le 20 mars 1508 que le noble Jean de Courcelles seigneur de Floure, fut autorisé à construire le château, au milieu de son domaine pour servir de prison commune avec le roi. Après avoir été prison, cloître, maison de campagne, il est devenu la résidence de Gaston Bonheur. Depuis 1993, c'est un hôtel quatre étoiles de 23 chambres qui fait partie des logis d'exceptions.

Intérêt :

- ☒ architectural
- ☐ paysager
- ☒ touristique
- ☒ historique
- ☐ artistique

Localisation : Allée Gaston Bonheur



Source : Tour des Anges

Identification : Elément ponctuel N°4

Désignation : Maison de caractère

Description : Cette bâtisse du XVIIIème siècle est un superbe exemple de maison familiale traditionnelle du Languedoc, située dans un parc de 1 300 m². L'ensemble du bâtiment (volumétrie, façades etc.) ainsi que le parc doivent être conservés.

Intérêt :

- ☒ architectural
- ☐ paysager
- ☐ touristique
- ☒ historique
- ☐ artistique

Localisation : Impasse des Tilleuls



Source : Prieuré Saint-Louis

Identification : Élément ponctuel N°5

Désignation : Prieuré Saint Louis

Description : Cette maison vigneronne du XIXe siècle accompagnée d'un parc arboré porte le nom du Prieuré Saint-Louis et accueille actuellement une maison d'hôtes. L'ensemble du bâtiment (volumétrie, façades etc.) ainsi que le parc doivent être conservés.

Intérêt :

- ☒ architectural
- ☐ paysager
- ☐ touristique
- ☒ historique
- ☐ artistique

Localisation : Rue des écoles



Source : E2D et Mairie de Floure

Identification : Elément ponctuel N°6, 7, 8 et 9

Type : Croix des Rogations

Description : Sur la commune de Floure se trouvent 4 croix qui servaient aux processions et notamment aux Rogations. Instituées en 469 par l'évêque Saint Mamert, les Rogations constituaient une fête liturgique s'échelonnant sur trois jours précédant l'Ascension. Chaque journée était consacrée, en principe, à la bénédiction d'un type particulier de culture : prés, champs, vignes ou quelques autres cultures secondaires. C'est pourquoi, il importait aux paysans de disposer des croix aux endroits stratégiques, certes au bord des chemins, mais donnant sur les prés et les cultures. A Floure, une croix indique le nord, sur la place du village (8), l'ouest sur la route de Fontiès d'Aude (7), l'est sur le chemin du cimetière et le cimetière (6 et 9). La quatrième croix indiquant le sud, route de Monze, a été perdue.

Intérêt :

- ☐ architectural
- ☐ paysager
- ☐ touristique
- ☒ historique
- ☐ artistique

Localisation : rue des Pins (chemin du cimetière) ; Chemin de Saint-Marc ; Place de la Croix ; Place du cimetière



Source : E2D et Mairie de Floure

Identification : Elément ponctuel N°10

Désignation : Monument aux morts

Description : Le Monument aux morts de Floure, bâti en 1921, peu de temps après la fin de la Première Guerre Mondiale est situé en face de l'actuel cimetière. Quatre noms sont gravés : Etienne Castel, François Dat, Antoine Lapeyronnie et Armand Guillamot. La même plaque est apposée dans l'église Saint Etienne

Intérêt :

- ☒ architectural
- ☐ paysager
- ☒ touristique
- ☒ historique
- ☐ artistique

Localisation : Chemin des Pins



Source : E2D et Mairie de Floure

Identification : Élément ponctuel N°11

Désignation : Usine hydroélectrique

Description : C'est Antoine Desflassieux (1876-1963) qui fut à l'origine de la construction de cette usine hydroélectrique sur les berges de l'Aude. Il s'agit d'une micro-centrale privée qui fonctionne depuis le 19ème siècle et a remplacé une ancienne fonderie. En 2017, l'exploitant de la micro-centrale a reçu l'agrément préfectoral autorisant l'exploitation pour une durée de 30 ans.

Intérêt :

- ☒ architectural
- ☐ paysager
- ☐ touristique
- ☒ historique
- ☐ artistique

Localisation : Berges de l'Aude



Source : Mairie de Floure

Identification : N°13

Type : Château d'eau

Description : Le château d'eau de Floure a été construit en 1935. Il est implanté au sein du massif de l'Alaric et est visible depuis l'A61 et depuis la RD 503 qu'il surplombe.

Intérêt :

- ☐ architectural
- ☐ paysager
- ☐ touristique
- ☒ historique
- ☐ artistique

Localisation : Montagne d'Alaric

2. Les éléments de patrimoine naturels



Source : Mairie de Floure

Identification : Élément ponctuel N° 12

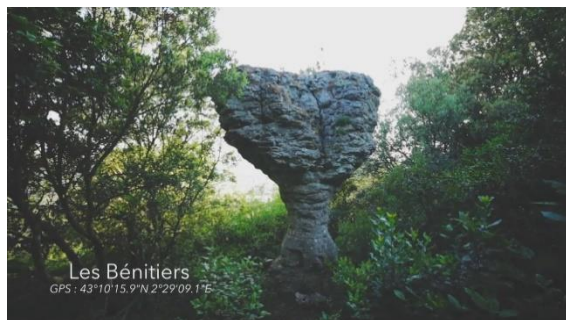
Désignation : Arbre

Description : L'Arbre de la Liberté (un micocoulier), planté à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution Française en 1989, initiative de Paul Molinier (Maire entre 1971-2001) et de son Conseil Municipal se trouve au lotissement « La Mounette ». En 1989, le bicentenaire de la Révolution française a donné lieu à de très nombreuses manifestations. Parmi les thèmes retenus pour cette commémoration, l'un des plus communs fut la plantation d'un Arbre de la Liberté. La mission du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen avait en effet fixé au 21 mars 1989 - 1er germinal, jour du printemps - la journée nationale de l'enracinement d'un arbre de même espèce dans toutes les communes de France pour marquer l'attachement aux valeurs de la Liberté.

Intérêt :

- ☐ architectural
- ☒ paysager
- ☐ touristique
- ☒ historique
- ☐ artistique

Localisation : Avenue de la Mounette



Source : Mairie de Floure

Identification : élément ponctuel N° 14 et élément surfacique

Désignation : Bénitiers

Description : Situés dans la montagne d'Alaric, la forme étrange des calcaires du début de l'ère tertiaire a donné le nom aux Bénitiers, curiosités géologiques. L'eau s'est introduite dans les fissures, a gelé et fragmenté leurs bases, créant ainsi ces curieux bénitiers. Quatre Bénitiers sont répertoriés, tous à quelques mètres les uns les autres, le long du GR 36. Le périmètre protégé par la présente notice correspond au périmètre du Site inscrit des Bénitiers.

Intérêt :

- ☐ architectural
- ☒ paysager
- ☒ touristique
- ☐ historique
- ☐ artistique

Localisation : Montagne de l'Alaric



Source : E2D

Identification : Élément linéaire

Désignation : Alignement de platanes

Description : Le platane à feuilles d'érable est un marqueur fort des paysages du sud, où on le retrouve en bordure de route, de canal et de cours d'eau, sur les places. Il s'agit d'un arbre de belle-venue, facile, plastique, et qui produit un bel ombrage.

Cet alignement de platanes marque l'entrée de Floure lorsque l'on quitte la RD 6113 en direction du village. Cet alignement contribue à la qualité paysagère du village, à son identité audoise, et doit à ce titre être préservé.

Intérêt :

- ☐ architectural
- ☒ paysager
- ☐ touristique
- ☐ historique
- ☐ artistique

Localisation : RD 503 / Allée des Platanes



Source : E2D

Identification : Élément linéaire

Désignation : Alignement de platanes

Description : Le platane à feuilles d'érable est un marqueur fort des paysages du sud, où on le retrouve en bordure de route, de canal et de cours d'eau, sur les places. Il s'agit d'un arbre de belle-venue, facile, plastique, et qui produit un bel ombrage.

cet alignement d'arbres se situe rue Place Jean Molinier. Il contribue à la mise en valeur des bâtiments de la mairie et de l'église et à la qualité paysagère du village et doit à ce titre être préservé.

Intérêt :

- ☐ architectural
- ☒ paysager
- ☐ touristique
- ☐ historique
- ☐ artistique

Localisation : Rue Place Jean Molinier



Source : Streetview

Identification : Élément linéaire

Désignation : Alignement de platanes

Description : Le platane à feuilles d'érable est un marqueur fort des paysages du sud, où on le retrouve en bordure de route, de canal et de cours d'eau, sur les places. Il s'agit d'un arbre de belle-venue, facile, plastique, et qui produit un bel ombrage.

La D503 fait l'objet d'un aménagement paysager, avec la présence de jardinières et de mobiliers urbains (bancs), en bord de Quinte. L'alignement d'arbre contribue à la qualité paysagère de ce secteur et doit à ce titre être préservé.

Intérêt :

- ☐ architectural
- ☒ paysager
- ☐ touristique
- ☐ historique
- ☐ artistique

Localisation : RD503, en accompagnement de la Quinte canalisée



Source : Streetview

Identification : Elément linéaire

Désignation : Alignement de platanes

Description : Le platane à feuilles d'érable est un marqueur fort des paysages du sud, où on le retrouve en bordure de route, de canal et de cours d'eau, sur les places. Il s'agit d'un arbre de belle-venue, facile, plastique, et qui produit un bel ombrage.

Ici les alignements de platanes accompagnent la RD6113, liaison routière historique entre Narbonne et Toulouse, qui traverse l'Aude d'est en ouest. Ils sont présents sur toute la traversée de Floure, même si le double alignement est parfois rompu, notamment à proximité de la bretelle de sortie vers le bourg.

Intérêt :

- ☐ architectural
- ☒ paysager
- ☐ touristique
- ☐ historique
- ☐ artistique

Localisation : traversée de la commune par la RD6113



Source : Streetview

Identification : Élément linéaire

Désignation : Haie de conifères

Description : Cette haie se situe en entrée de ville, entre le panneau de Floure et le pont autoroutier. Elle contribue à animer le paysage sur cette portion d'espace plane et peut jouer un rôle pour la biodiversité locale. Probablement plantée à l'origine pour protéger les cultures agricoles (rôle d'atténuation du vent de ce type de haies), cet alignement contribue aujourd'hui à la qualité paysagère de l'entrée de ville et à la transition entre la plaine viticole et l'Alaric, particulièrement boisé.

Intérêt :

- ☐ architectural
- ☒ paysager
- ☐ touristique
- ☐ historique
- ☐ artistique

Localisation : RD530, entre le pont autoroutier et les lotissements.



Source : Streetview

Identification : Élément surfacique

Désignation : Boisements des Chemins des Pins et de Barbaïra

Description : Il s'agit ici d'un espace boisé, d'essences mélangées et de strates divers (on retrouve des pins et autres conifères, tels des cyprès, mais également des formations buissonnantes), sur un talus pentu. Ce boisement, bien que de petite taille, joue un rôle dans la mosaïque paysagère de la plaine agricole, encore renforcé par le dénivelé, qui crée un contraste avec la planéité des vignes avoisinantes. Ce boisement peut également jouer un rôle dans la biodiversité locale. Cet alignement contribue à la qualité paysagère du village et doit à ce titre être préservé.

Intérêt :

- ☐ architectural
- ☒ paysager
- ☐ touristique
- ☐ historique
- ☐ artistique

Localisation : Secteur situé entre le Chemin des Pins et le Chemin de Barbaïra